

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 15 (1985)
Heft: 3

Rubrik: Uni 3e âge : des universités du troisième âge: pourquoi?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

Des Universités du troisième âge: pourquoi?

Parvenu à l'âge de 62 ou de 65 ans, tout être humain résidant dans notre pays peut faire «valoir ses droits à la retraite». Plus brutalement, cela signifie que, quel que soit son état physique ou moral, on le prive du droit de travailler. C'est l'entrée dans ce qu'on appelle pudiquement le troisième âge...

Certes, nous aurions mauvaise grâce à soutenir que la femme ou l'homme n'ont pas le droit de se reposer après une vie de labeur, et de connaître une vieillesse paisible et agréable. Mais il est évident que, pour certains, le couperet tombe trop vite. Combien de fois, lors d'une mise à la retraite, on entend chanter les louanges de celui qui s'en va, sa parfaite forme physique, la qualité de son travail, la richesse de ses idées, son rayonnement et le vide incommensurable qu'il laisse derrière lui. La société se prive donc de savoir-faire, de compétences et d'expériences difficilement remplaçables, comme si le passage du deuxième âge (celui du travail rémunéré) au troisième âge rendait soudain l'homme inutile, inefficace et incapable. Pour d'autres, au contraire, l'arrêt de la vie professionnelle intervient trop tard. On oblige des gens malades ou

fatigués à rester en place jusqu'à la dernière minute, afin d'éviter des déductions de pension dues à un départ prématué... N'est-ce pas la preuve que l'âge de la retraite est fixé arbitrairement, et qu'une retraite «à la carte» serait hautement souhaitable? Quoi qu'il en soit, pour de nombreuses personnes, le brusque passage de l'activité rémunérée et planifiée à l'inactivité forcée pose des problèmes difficiles à résoudre si l'on n'y est pas préparé.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, l'espérance de vie a considérablement augmenté. De 28 ans au XVIII^e siècle, elle a passé en 1930 à 53 ans pour les hommes et à 59 ans pour les femmes. Elle avait atteint 67 ans pour les hommes et 74 ans pour les femmes en 1974. Ces chiffres sont aujourd'hui largement dépassés, et le nombre des octogénaires ne cesse de croître.

Par conséquent, et en faisant abstraction des préretraites de plus en plus fréquentes en raison des conditions économiques actuelles, les aînés peuvent désormais compter survivre 10, 15 ou 20 ans à leur mise à la retraite. Mais 10, 15 ou 20 ans sans rien faire, c'est long; c'est même très long. Certaines personnes ne résistent pas à cette rupture et à cette oisiveté forcée.

Dans un ouvrage intitulé *Les Chances du 3^e Age* (Ed. Stock, Paris, 1974), Pierre Vellas, inventeur des Universités du troisième âge, donne les chiffres suivants: en France, 20% des personnes âgées continuent à vivre au sein de leur famille. De celles qui entrent à l'hospice, 28,7% meurent dans les mois qui suivent, et 54,4% dans la première année. Une telle situation, sur le plan humain, est naturellement intolérable, d'autant plus que le troisième âge offre de nouvelles chances aux personnes dites âgées. Loin d'être une malédiction, il doit être considéré comme une véritable aventure, riche de promesses et d'espoir. «Pour bien des aînés, c'est l'époque la plus sereine et la plus insouciante de leur vie», écrit l'une des étudiantes de notre U3A. Il est certain en effet que les retraités, libérés des contraintes de la vie professionnelle, peuvent encore jouir d'une existence enrichissante et jouer un rôle important dans la société, si on leur en donne l'occasion. Dans ce domaine, les Universités du troisième âge sont appelées à jouer un rôle non négligeable.

R. J.

La fondation d'Universités destinées aux personnes du troisième âge, dès 1973, est due à l'initiative de Pierre Vellas, professeur à l'Université de Toulouse. Cette entreprise a connu immédiatement un succès considérable et il y a une dizaine d'années bientôt que la première Université du troisième âge a été créée en Suisse, à Genève, suivie par celles de Neuchâtel et de Bâle. Le mouvement s'est étendu par la suite aux cantons de Fribourg, de Vaud et de Berne, en attendant celui de Zurich.

Des milliers de personnes retraitées suivent les cours qui leur sont proposés et il paraît possible, aujourd'hui, de faire le point sur les expériences réalisées. Tel est le but visé par l'ouvrage

Universités du Troisième Age en Suisse

parution début 1985

édité par René Jeanneret, avec la collaboration d'Albert Blanc, Claude Bridel, Arnold Comte, René Frentz, Robert Fricker, Pierre Gilliland, Marc Guignard, Serge Mayence, Jean-Pierre Rageth, Samuel Roller, Joseph Vaucher, Adrien Veillon et Pierre Vellas.

Ce volume de quelque 200 pages, préfacé par Pierre Vellas, est constitué d'une quinzaine de chapitres rédigés par des spécialistes suisses et étrangers.

Bulletin de souscription

à retourner jusqu'au 30 mars au plus tard à «Aînés», case 2633, 1002 Lausanne.

Le soussigné

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

souscrit à

exemplaires du volume

Universités du Troisième Age en Suisse

au prix de Fr. 25.- (pris à l'Université ou lors d'un cours), frais de port et d'emballage en sus pour livraison par la poste.

Date _____

Signature _____